**Composante REDD+**

**I/ Historique**

Dans le cadre de la mise en œuvre des financements du deuxième C2D, le PNDP met en œuvre depuis fin 2013, une composante visant la Réduction des Emissions dues à la Déforestation et à la Dégradation des forêts « REDD+ ». En plus de sa participation aux efforts globaux et nationaux de lutte contre les changements climatiques, la composante REDD+ du PNDP a pour finalité de contribuer à la stratégie nationale REDD+ conduite par le Ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et du Développement Durable (MINEPDED), à travers la mise en œuvre de cinq (5) projets pilotes REDD+ communal identifiés dans les 05 zones agro- écologiques du Cameroun.

Le PNDP a été choisi par l’AFD, pour conduire cette expérience pilote, dont l’étude de faisabilité a été menée convenablement. Un choix qui se justifie au regard des résultats du Programme, entre 2004 et 2012, avec le projet de plantes médicinales dans 59 villages, dans le cadre d’un partenariat avec le Japon, et la mise en œuvre du Projet de Gestion Durable des Terres, d’un montant de 6 millions de dollars et financé par le Fonds pour l’Environnement Mondial.

**II/ Importance de la REDD+**

La déforestation et la dégradation des terres a pour effet direct d’abord, la réduction des gaz à effet de serre, et l’aggravation des conséquences des changements climatiques.

**Le 1er aspect** de l’importance de la REDD+ c’est que : les communes constituent la base de la vie des familles, la prise en compte des politiques de déforestation et de dégradation des forêts doit être faite à la base pour une remontée efficiente vers le sommet.

**Le 2e aspect** est lié au fait que la communauté internationale, dans l’objectif de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC), ambitionne de réduire les émissions de CO2 au niveau planétaire. Mais au même instant, quand on voit les émissions globales, il ressort que 20% des émissions globales viennent de la déforestation et de la dégradation des forêts. Dans le sens de la participation du Cameroun à l’effort mondial de stabilisation du climat, les processus de déforestation et de dégradation des forêts sont intégrés dans le processus de gestion durable des forêts.

**Autre point important** : notre développement économique dépend essentiellement des forêts à travers l’agriculture, l’élevage, l’exploitation forestière, la valorisation des services environnementaux produits par les forêts. Les communes, qui vont être désormais, à travers la décentralisation, la base du développement, doivent prendre en considération cet aspect dans leurs activités.

**III/ Objectifs du projet REDD+ du PNDP**

Enrayer efficacement, et sur une zone donnée et délimitée, les dynamiques de déforestation et/ou de dégradation forestière afin de booster le développement local par des activités pertinentes de production et de conservation.

**IV/ Zones d’intervention**

Les 05 zones agro-écologiques du Cameroun *(zone forestière mono-modale, zone forestière bi-modale, zone des hauts plateaux, zone des hautes savanes, zone soudano-sahélienne)* ;

Il s’agit des communes de :

* Pitoa et Lagdo (Nord)
* Nyambaka, Meiganga (Adamaoua)
* Groupement Belabo-Doumé-Diang (Est)
* Groupement Bangangté-Bana-Bangou (Ouest)
* Tiko, Limbé 3 ; (Sud-Ouest).
* Kumbo (Nord-Ouest)
* Yoko (Centre)

**V/ Financement**

* **Montant du financement :** 3 millions d’euros.
* **Bailleur :** AFD (fonds C2D2)

**VI/ Bénéficiaires**

Communes ou groupement de Communes

**VII/ Partenaires**

MINEPDED, MINFOF, OAL, Sectoriels

**VIII/ Activités réalisées**

* Ateliers de lancement, de sensibilisation/formation de 328 maires à la problématique REDD+
* Sélection sur la base d’un appel à manifestation, de 10 communes ou groupes de communes dans les 05 zones agro écologiques du Cameroun
* Formations des sectoriels, des OAL et des agents communaux sur l’élaboration des NIP;
* Elaboration de 10 Notes d’Idée de Projet (NIP)
* Sélection de 06 NIP pour les études de faisabilité

**VII/ PRINCIPAUX RÉSULTATS**

* 328 Maires sensibilisés et formés sur la problématique REDD+ ;
* Dix (10) communes/groupement de communes (Pitoa, Lagdo, Meiganga, Nyambaka, Belabo-Doumé-Diang, Yoko, Kumbo, Tiko, Ekondo Titi-Bamusso, Bnagangté-Bana-Bangou) sélectionnés dans les cinq (05) zones agro écologiques du Cameroun ;
* Vingt un (21) délégués régionaux (MINFOF, MINEPDED, MINDCAF) de sept (07) régions (Centre, Ouest, Nord, Adamaoua, Sud-ouest, Nord-ouest et Est) sensibilisés et formés à l’élaboration des Notes d’Idée de Projet (NIP) REDD+
* Vingt (20) délégués départementaux du MINEPDED sensibilisés et formés à l’élaboration des Notes d’Idée de Projet (NIP) REDD+;
* Seize (16) agents communaux sensibilisés et formés à l’élaboration des Notes d’Idée de Projet (NIP) REDD+;
* Dix (10) Maires sensibilisés et formés à l’élaboration des Notes d’Idée de Projet (NIP) REDD+;
* Dix (10) NIP élaborés et validés par le Comité de Pilotage des activités REDD+ du Cameroun;
* Six (06) NIP sélectionnées dans le but de réaliser leur étude de faisabilité et de rédiger leur Document de Projet REDD+;
* Cadres du PNDP CNC et sept (07) Chargés des Aspects Socio-Environnementaux des régions impliquées dans la Composante REDD+ formés à l’élaboration et au suivi des études de faisabilité.